

7 Réf: AT/DOT/SDTO/DRT/ *DL* /2023.



A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

ETB TCE ETRHP EGTPH ETE BOURAI MOHAMED

Objet : *Mise en demeure*

- Vu le Marché Référencé : N°04/2022 du 26/07/2022 conclu avec l'entreprise **ETB-TCE ETRHP EGTPH ETE BOURAI MOHAMED**, Pour la réalisation du projet: Travaux de réalisation d'infrastructure d'accueil, pose du Câble à Fibre Optique: **BOUIRA _ HAZER**
- Vu la Notification du Marché 09/08/2022,
- Vu l'Ordre de Service N° 069/2022 du 09/08/2022,
- Vue le Bon de Commande des Travaux N° 73/2022 du 09/08/2022,
- Vu PV d'ouverture de Chantier du 15/08/2022,
- Vu le PV de reprise des Travaux du 13/04/2023,
- Vu l'Article 03 de la partie CPT du CDC D'AT ,
- Vu l'autorisation des Travaux N°0647 du 05/04/2023 , notamment l'article 02 qui stipule le respect des réserves et recommandations de la commission de wilaya chargée d'étude de demandes d'autorisations de réseau de voirie,

En date du 16/04/2023, une commission technique nous a signalé que votre entreprise **ETB TCE ETRHP EGTPH ETE BOURAI MOHAMED**, n'a pas respecté les normes du CDC , partie CPT , notamment la sécurisation du chantier.

A cet effet, j'ai le regret de vous informer, que je vous mets en demeure, afin de procéder à mettre la signalisation nécessaire pour la signalisation et sécurisation du chantier des Travaux de réalisation d'infrastructure d'accueil, pose du Câble à Fibre Optique: **BOUIRA_HAZER**, dans un délai n'excédant pas les vingt quatre heures (24h), et la fermeture de la tranchée le jour même.

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (la mise sur la liste noire).

اتصالات الجزائر ش ذ أ
المدير العملي للاتصالات البويرة
إمضاء: كمال سيدي
Le Directeur: